

**RAPPORT N° 90-67  
au Conseil Municipal**

**OBJET**

**CESSION GRATUITE AU DEPARTEMENT DU TERRAIN D'ASSIETTE  
DU FUTUR COLLEGE DE LA MONTAGNE**

La Municipalité a acquis, il y a une dizaine d'années, un terrain situé à la Montagne, au-dessus de la Mairie Annexe, de la Piscine et du Terrain de Football, en vue de la construction d'un collège.

Afin de permettre au Conseil Général de programmer, dans les meilleurs délais, la réalisation de cet établissement, il vous est demandé d'approuver le projet de cession gratuite au Département du terrain nécessaire, sous réserve du bénéfice de l'appel de responsabilité dans des conditions identiques à celles pratiquées avec la Région.

Le terrain d'assiette affecté à cette construction représente environ 2,8 à 3 ha.

Il vous est demandé, par ailleurs, de m'autoriser à intervenir dans l'acte destiné à concrétiser cette cession.

**LE MAIRE  
Gilbert ANNETTE**

M. BOX D. : Lorsque vous faites des tracts, ce n'est pas la peine d'y mentionner que l'avant-veille vous étiez d'accord, alors que la veille Monsieur ARMOUDOM expliquait pourquoi nous n'étions pas d'accord.

LE MAIRE : Nous vous avons expliqué, tout au long de cette séance, que notre intérêt aurait été d'obtenir l'appel de responsabilité et de bénéficiaire de retours financiers, dans les mêmes conditions que la Région. Cette décision aurait été de l'intérêt de la Municipalité, et donc de tout le monde.

M. BOX D. : Il aurait fallu dire que vous ne pouviez pas avant, puisque les conditions du Département ne sont pas les mêmes.

LE MAIRE : Pourquoi ?...

Les conditions peuvent évoluer. A partir du moment où ce n'est pas au détriment du Département, nous avons considéré que ces conditions auraient dû évoluer. Le Département reste bloqué sur sa position. Nous décidons, compte tenu de cela -c'est ma position, et également celle de la Majorité-, de céder.

Vous faites allusion à des tracts... Nous sommes ici en Conseil Municipal. Ce n'est ni le P.S., ni le Front National, ni même qui que ce soit...

M. LECHAT M. : Je n'ai pas dit cela.

LE MAIRE : Vous y faites allusion. Je ne veux pas reprendre cette démarche. Demandez des "comptes" à la Section Socialiste de la Montagne. Ici, en Conseil Municipal, je vous propose une délibération ; je vous demande d'en discuter et de voter.

Quels sont ceux qui sont contre cette délibération ? Pas d'opposition. Y a-t-il des abstentions ? Non.

**A l'UNANIMITE,**  
nous approuvons donc cette délibération.

---